

# TROPHEE PAR EQUIPE DE CLUBS

Mini-qualification par équipe + matchs de poules + Big Shoot Off

2  
0  
2  
3



EQUIPE MIXTE :  
UNE FEMME UN HOMME

Toutes catégories  
d'âge confondues

- Arc classique Néo-licenciés ( 1 ère licence prise à partir du 01/09/2021 )
- Arc classique
- Arc à poulies U18/U21/S1/S2/S3
- Arc nu



**Trophée départemental : 2 étapes**  
**Vannes (18/03) & Arzon (15/04)**



# REGLEMENT TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES 2023

En 2023, le trophée départemental du Morbihan reposera sur une manche à 18 m en salle et une manche en extérieur :

- Le 18 mars 2023 : Tir en 2x18 en salle : VANNES
- Le 15 avril 2023 : Tir Extérieur : ARZON

## 1. CATEGORIES ET DISTANCES :

Tous les types de licences permettent d'y participer à l'exception de la licence sans pratique et de la licence découverte 2023.

Une équipe est composée d'une femme et d'un homme de la même catégorie et du même club. Quatre catégories peuvent être constituées :

	18 mètres Salle ou extérieur	18 mètres Salle ou extérieur
Arc classique Néo-licenciés (1 <sup>ère</sup> licence prise à partir du 01/09/2021) Toutes catégories d'âge	Blason 60cm	30m Blason 80cm
Arc classique (toutes catégories d'âge)	Blason 40cm	50m Blason 122cm
Arc à poulies U18/U21/S1/S2/S3	Blason 40cm (4spots)	50m Blason 122cm
Arc nu (toutes catégories d'âge)	Blason 60cm	30m Blason 80cm

Les archers ayant pris une première licence à compter du 01/09/2021 peuvent également participer en arc classique (sous réserve d'être en capacité de tirer à la distance et taille de blason indiquées).

L'équipe doit tirer 4 flèches (2 par archer) en 80 secondes.

La manche à 18 m permettra de sélectionner les équipes du département qui participeront au trophée national des mixtes (voir information complémentaire au chapitre 6 du présent règlement).

Les vainqueurs départementaux seront proclamés à l'issues des 2 étapes prévus dans le présent règlement.

## 2. REPRESENTATION D'UN CLUB

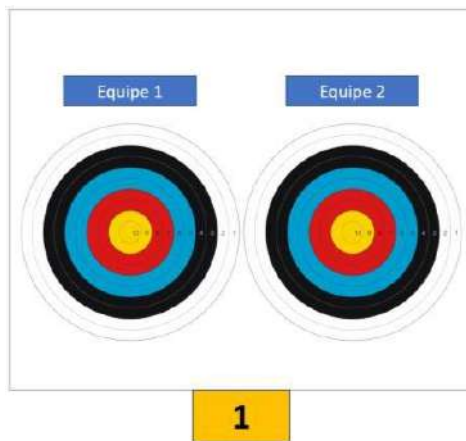
Le nombre d'équipes par club pouvant participer au Trophée départemental n'est pas limité.

**Composition des équipes d'une manche à l'autre :** si, dans une catégorie, un club ne présente qu'une seule équipe, la composition de celle-ci peut différer d'une manche à l'autre. En revanche, si le club est représenté par plusieurs équipes, alors la composition de celles-ci doivent rester inchangée.

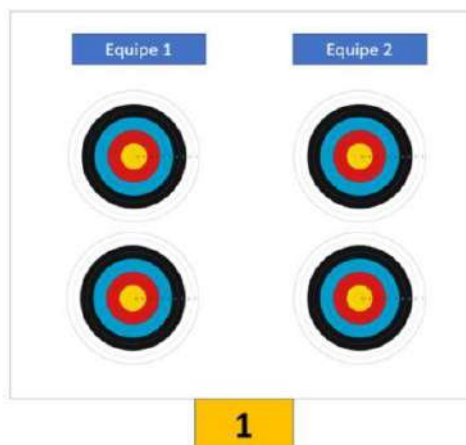
### 3. ORGANISATION PRATIQUE

Pour un tir à 18 m, deux équipes qui se rencontrent tirent sur la même cible.

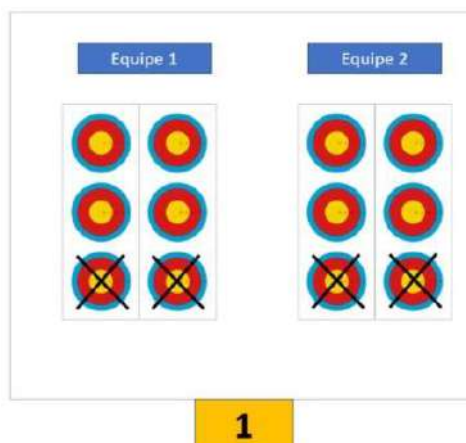
Pour la catégorie 1ère année de licence et les arcs nus, un blason de 60cm pour les 4 flèches de l'équipe sera positionné (2 équipes par cible donc 2 blasons par cible).



Pour la catégorie arc classique (à partir de la troisième année de licence) chaque archer a son blason (un en haut et un en bas) :



Pour la catégorie arc à poulies prévoir 1 spot pour chaque flèche. Les blasons « trispot » peuvent être pliés, découpés...de manière à ne laisser que 4 spots ou laissés entier.



Si les « trisplot » sont laissés entiers (donc 6 spots apparents), les 4 spots du haut seront utilisés. Il sera préférable de le rappeler aux archers avant le début des tirs.

**En extérieur aux distances de 30 et 50 m**, si la place le permet, chaque équipe a sa cible mais il est aussi possible de mettre 2 équipes par cible.

#### 4. DEROULEMENT ET ADAPTATIONS :

Une manche est composée de 3 phases : un tir de « mini-qualification », des matchs de poule et le Big Shoot Off (tir de barrage final pour désigner le vainqueur). Les mini-qualifications servent à faire la répartition des équipes dans les poules et les matchs de poule à déterminer les équipes qui prendront part au Big Shoot Off.

**Toutes les phases (mini-qualifications, matchs de poule et Big Shoot Off) se tirent dans le rythme d'un tir par équipe en situation de match.**

Lors des mini-qualifications et des matchs de poules, les équipes disposent donc de 80 secondes pour tirer 4 flèches.

Une volée de Big Shoot Off est équivalente à un tir de barrage par équipe mixte. Les deux archers tirent donc une flèche chacun. Les deux flèches doivent être tirées en 40 secondes.

---

##### 4.1. DETAILS DES PHASES :

**Mini-qualification** par équipe : échauffement + 5 volées de 4 flèches (2 flèches par archer) – 1min20/volée (durée estimée à 20-25 minutes).

Si des égalités demeurent après l'application des règles de départage (comptage des 10 et 9) : un tirage au sort est effectué.

Pause de 10 minutes : constitution des poules (fichier Excel mis à disposition pour faciliter la mise en place).

---

##### 4.2. ORGANISATION DES POULES

La répartition des équipes par poule pourra se faire en suivant ces préconisations :

- De 3 à 6 équipes : 1 poule, toutes les équipes se rencontrent et Big Shoot Off entre les deux premières équipes. (S'il n'y a que 6 équipes dans une seule catégorie, mais plus dans les autres, faire tout de même 2 poules pour ne pas faire attendre les autres).
- De 7 à 12 équipes : 2 ou 3 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- De 13 à 16 équipes : 4 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- De 17 à 20 équipes : 5 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- De 21 à 24 équipes : 6 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- De 25 à 28 équipes : 7 poules, les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- ...

---

#### 4.3. FONCTIONNEMENT DES MATCHS DE POULE :

- Matches en sets **pour toutes les catégories** (règlement habituel du tir par équipe mixte en arc classique)
  - o Set gagné = 2 points ;
  - o Egalité = 1 point aux 2 équipes ;
  - o La première équipe à 5 points a gagné ;
  - o Si égalité à 4-4 = tir de barrage.
- Un match gagné = 2 points pour le classement.
- Si nombre impair d'équipes, le match à vide donne une victoire 5-0.
- En cas d'égalité après les matchs de poule, le départage s'effectuera :
  - o D'abord sur les points set ;
  - o Ensuite le score des qualifications ;
  - o Enfin, si l'égalité persiste un tir de barrage sera tiré.

---

#### 4.4. RÈGLEMENT BIG SHOOT OFF (SHOOT OFF = TIR DE BARRAGE)

Le **Big Shoot Off** sert à déterminer le vainqueur de la manche du trophée départemental des mixtes. Il se tire entre les vainqueurs de chaque poule sous les yeux de tous les participants. Le nombre d'équipes participant au Big Shoot Off est déterminé par le nombre de poules de la catégorie. Il est possible d'organiser un Big Shoot Off même dans les catégories où il n'y a qu'une seule poule (choix de l'organisateur). Durant chaque volée du Big Shoot Off, l'équipe dispose de 40 secondes pour tirer deux flèches (une flèche par archer).

Volée 1 : L'ensemble des équipes vainqueurs de poule tire une volée à l'issue de laquelle les 4 meilleures équipes continuent.

Volée 2 : Les quatre équipes tirent une volée à l'issue de laquelle les 2 meilleures équipes continuent.

Volée 3 : Les deux équipes finalistes se rencontrent pour déterminer le vainqueur de la manche.

---

#### 4.5. EXEMPLE DE PROGRAMME :

14h00 - 14h30 : Accueil, greffe

14h30 - 15h05 : 2 volées d'échauffement + Mini-qualif par équipe (5 volées de 4 flèches)

15h05 - 15h20 : Pause et constitution des poules

15h20 - 16h30 : 3 matchs de poules

16h30 - 16h40 : Pause et centralisation des résultats

16h40 - 17h00 : Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule (max 3 barrages)

17h00 - 17h30 : Résultats, clôture (pot de l'amitié/moment de convivialité recommandé)

## 5. CLASSEMENT DU TROPHEE

Des points seront attribués en fonction du classement.

Le Big Shoot Off permet de classer les équipes premières de poules. Lors de la première volée, les équipes éliminées seront classées entre elles. La 5ème place sera alors attribuée à l'équipe ayant réalisé le plus haut score sur la volée, puis la 6ème place etc. L'opération est répétée suivant le nombre d'équipes participant au Big Shoot Off. Si des égalités sont présentes la flèche la plus près du centre déterminera l'équipe la mieux classée. Si l'égalité persiste encore, un tir de barrage sera réalisé.

Sur le même principe, les deux autres volées permettent de définir le 1er, le second, le troisième et le 4ème.

Les seconds de poule suivent donc dans le classement les premiers de poule précédemment classés. Toutes les équipes 2èmes de poules seront classées ex aequo (place attribuée dépendante du nombre de poules).

Les 3èmes suivent de la même manière...

Les points ainsi obtenus seront additionnés à la fin des 2 manches pour déterminer les vainqueurs du trophée des mixtes

	Places	Nb points attribués
<b>1<sup>ers</sup> de poule classés à l'issue du Big Shoot Off</b>	1er	10
	2ème	9
	3ème	8
	4ème	7
1ers de poule participant au Big Shoot Off (éliminés après la volée 1 si plus de 4 poules dans la catégorie)		6
2ème de poule		5
3ème de poule		4
4ème de poule		3
Autres		0

## 6. TROPHEE DEPARTEMENTAL ET TROPHEE NATIONAL DES MIXTES

Le Trophée National des mixtes 2023 aura lieu les 27 et 28 mai (lieu à définir), plus que la compétition, la finalité reste avant tout de favoriser le partage et la convivialité.

Les comités départementaux organisateurs du trophée départemental ont l'avantage d'avoir une place réservée par catégorie (dans la limite des places disponibles, par ordre d'arrivée des inscriptions des équipes).

Les clubs vainqueurs de l'étape de Vannes du trophée départemental de chaque catégorie, sont donc prioritaires.

Ils devront inscrire leur(s) équipe(s) via l'ESPACE DIRIGEANTS depuis le menu de la Gestion sportive. Une notice de « pré-inscription » est en ligne sur la page du site internet dédiée au Trophée des mixtes et disponible directement depuis ce lien : [aide inscription trophée national des mixtes.pdf \(ffta.fr\)](#)

Si les clubs vainqueurs ne souhaitent pas être présents à la rencontre nationale, le département pourra identifier un autre club (choix par ordre de classement) **et** le préciser au moment de l'envoi des résultats.

L'équipe de club tirant la rencontre nationale pourra avoir une composition différente de celle du trophée départemental (dans le respect de la catégorie).

Les places non utilisées par les départements seront attribuées prioritairement aux clubs ayant participé au trophée de leur département (même s'il y avait moins de 4 équipes dans la catégorie) et ensuite à l'ensemble des clubs affiliés.

---

#### 6.1. CALENDRIER :

- **Transmission par le CD des résultats à [mixite@ffta.fr](mailto:mixite@ffta.fr) au plus tard le 18 avril 2023** (pour faciliter la correspondance mettre le nom ou le numéro du département dans l'objet du mail).
- Inscriptions des équipes **jusqu'au 24 avril**.